REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 26 janvier 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé et du département du territoire

L'eau potable à Genève - une brochure et un dossier web pour informer et comprendre les enjeux liés à la santé et à l'environnement

L'approvisionnement en eau potable dans le canton implique de nombreux acteurs. Afin de clarifier les rôles et responsabilités de chacun et donner une large information à l'ensemble de la population genevoise, aux partenaires publics et privés ainsi qu'aux associations concernées, le DSES et le DT ont réalisé un document-cadre portant sur la gestion cantonale de l'eau potable. La brochure décrit notamment le dispositif en place dans le canton ainsi que les pistes d'amélioration nécessaires pour garantir, de manière pérenne, une eau de consommation de qualité à une population grandissante.

L'eau potable est un bien précieux, vital et irremplaçable qui dépend de la qualité et de la disponibilité des ressources naturelles, des traitements de potabilisation et des conditions de distribution tout au long du réseau public, puis privé, jusqu'au robinet du consommateur. Toutes ces étapes ont un impact sur la qualité finale de l'eau potable et impliquent de nombreux acteurs, tant étatiques que privés.

Quel est le dispositif de gouvernance de l'eau potable à Genève, qui en sont les acteurs et quelles sont leurs fonctions? De quelles ressources naturelles locales disposons-nous et comment pouvons-nous les protéger durablement? Quels sont les risques de contamination de l'eau et comment les contrer? Enfin, quels sont les enjeux et perspectives du canton pour préserver ce bien si précieux à notre santé? Cette brochure répond à toutes ces questions et montre que les services de l'Etat et les Services industriels de Genève (SIG) travaillent ensemble pour garantir la salubrité de l'eau sur l'intégralité de son cycle. Elle met aussi l'accent sur la responsabilité des acteurs privés (régies, propriétaires privés) dans l'approvisionnement d'une eau potable de qualité aux 500'000 habitant-e-s du canton, aux pendulaires qui y travaillent ainsi qu'aux personnes de passage dans notre canton.

La brochure est disponible sous format web sur le site de l'Etat de Genève: eaupotable.ge.ch. Vous pouvez aussi télécharger la brochure.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Patrick Edder, chimiste cantonal, service de la consommation et des affaires vétérinaires, direction générale de la santé, DSES, T. 022 546 56 00*
- *M. Gilles Mulhauser, directeur, office cantonal de l'eau, DT, T. 022 546 74 03*
- *M. Jacques Martelain, géologue cantonal, service de géologie, sols et déchets, DT,*

T. 022 546 70 70